Présentation de l'après-midi de tables-rondes

« Bien-être au travail en doctorat »

23 juin 2017

L'association Par(en)thèse organise le 23 juin 2017, de 14h à 17h30 à la Présidence de l'Université de Lorraine, cours Léopold à Nancy, une après-midi de tables-rondes sur le thème « Bien-être au travail en doctorat », en partenariat avec l'association A-team of BioSE

Cette après-midi de sensibilisation s'adresse d'abord aux doctorant·e·s, mais également à leurs encadrant·e·s et aux étudiant·e·s intéressé·e·s par un doctorat.

Nous avons souhaité organiser cette après-midi autour du bien-être au travail des doctorant·e·s, en raison de la particularité de ce travail. En effet, avec un temps de travail peu ou pas défini, une présence en laboratoire les nuits et jours fériés pour certain·e·s, une absence de lieu de travail qui fait qu'il y a confusion bureau/appartement pour d'autres, une thèse qui occupe l'esprit en permanence pendant trois ans ou plus, il existe une grande perméabilité entre vie professionnelle et vie privée pour les doctorant·e·s. Le bien-être au travail est donc d'une grande importance pour les doctorant·e·s et améliorer leurs conditions de travail permettrait de limiter le nombre d'abandons de doctorat¹.

Nous proposons donc une après-midi de réflexion sur le bien-être au travail des doctorant·e·s, articulée autour de deux tables-rondes : une table ronde sur le harcèlement moral ou sexuel au cours du doctorat et une seconde, plus générale, sur les conditions de travail des doctorant·e·s. Cet événement se déroulera à l'amphithéâtre A de la Présidence de l'Université de Lorraine, cours Léopold à Nancy, le 23 juin 2017, de 14h à 17h30. Une pause café est prévue entre les deux tables-rondes.

14h-14h15: Mot d'accueil

14h15-15h45: Table-ronde « Harcèlement moral ou sexuel pendant le doctorat »

1. Description

Le harcèlement moral, et plus encore le harcèlement sexuel, sont encore des sujets tabous à l'université. Il est alors difficile d'en quantifier le nombre de victimes. Elles existent pourtant et nous sommes nombreuses et nombreux à connaître des cas de harcèlement dans notre entourage professionnel. Victimes comme témoins, nous nous heurtons au manque d'informations sur le harcèlement : quelle est légalement sa définition ? Quels recours ont les victimes ? A l'université ?

¹ Le taux d'abandon varie de 5 à 40% selon les disciplines (http://cjc.jeunes-chercheurs.org/doctorat-a-la-loupe/fiches/FicheDoctoratALaLoupe-20.pdf)

Au pénal ?² C'est pour apporter des réponses à ces questions que nous organisons cette table-ronde. Elle est centrée sur la période du doctorat, car les doctorant·e·s sont particulièrement vulnérables face au harcèlement. En effet, la relation doctorant·e/encadrant·e peut favoriser le harcèlement (relation privilégiée avec ascendance et une certaine forme d'intimité, nombreuses rencontres seul·e à seul·e, etc.) et les conséquences pour la victime sont souvent importantes (arrêt du doctorat, impact sur la poursuite d'une carrière académique, etc.).

2. Intervenant · e · s

- Dr Julie Leonhard, maîtresse de conférences en droit
- Dr Catherine Ménabé, maîtresse de conférences en droit
- Corinne Schumpf, déléguée aux relations et aux conditions de travail à l'Université de Lorraine
- **Dr Pascal Tisserant**, chargé de mission égalité à l'Université de Lorraine (ou la personne qui lui succédera à ce poste)
- Anna-Livia Morand, vice-présidente de Par(en)thèse

3. Objectifs

Le premier objectif de cette table-ronde est d'offrir aux victimes et aux témoins un aperçu des recours possibles, ainsi que des personnes à contacter à l'Université de Lorraine. Le second objectif est de sensibiliser les doctorant·e·s, à la fois comme potentielles victimes et comme futur·e·s cadres et enseignant·e·s au harcèlement sexuel et moral, dont les définitions sont mal connues et les situations parfois prises à la légère.



16h15-17h30 : Table-ronde « Comment améliorer les conditions de travail des doctorant·e·s ? »

1. Description

Cette table-ronde s'articule autour de trois axes. Le premier axe est plutôt revendicatif et présente ce qui est fait et pourrait être fait au niveau politique pour améliorer les conditions de travail des doctorant·e·s (contractualisation de tou·te·s les doctorant·e·s, formation des encadrant·e·s aux

² https://clasches.fr/sites/clasches.fr/files/clasches guide-harcelement-sexuel-2014 web-bd.pdf, p. 8

ressources humaines, etc.). Le deuxième axe est plus pratique et tentera de répondre à la question « que faire maintenant pour améliorer les conditions de travail de celles et ceux qui sont en cours de doctorat ? ». Il y sera question du soutien que peut apporter l'associatif, de mise à disposition par l'UL de lieux de travail, etc. Enfin, la question sera abordée sous un axe plus scientifique avec les analyses d'une chercheuse en sciences de l'éducation et d'un ou d'une sociologue.

2. Intervenant · e · s

- CJC, Confédération des Jeunes Chercheurs
- Cécile Prudent, présidente de Par(en)thèse et élue doctorante au Conseil Scientifique de l'Université de Lorraine
- Marc Dalaut, sous-directeur des études doctorales à l'Université de Lorraine
- Un ou une représentant · e de l'Université de Lorraine, pour le projet HRS4R

3. Objectifs

Le premier objectif de cette table-ronde est de réfléchir à ce qui peut améliorer les conditions de travail des doctorant·e·s dans l'immédiat. Le deuxième objectif est de montrer ce qui est fait au niveau national et au niveau de l'Université de Lorraine pour améliorer les conditions de travail des doctorant·e·s... et surtout ce qui peut encore être fait !

Pour plus d'informations, contacter Par(en)thèse : assoparenthese@yahoo.fr